



COMMISSION D'APPEL DU DISTRICT GARD-LOZÈRE DE Nîmes, le FOOTBALL

CONVOCATION

Saison 2025/2026 – Dossier N°22

Appel :

De ES THEZIERS (553703)

Appel en date du 7 juillet 2026 d'une décision de la Commission du Statut de l'Arbitrage PV N°5 du 1° juillet 2026, Officiel N°42 du 3/07/2026.

DECISIONS

Application des Articles 34-41-46-47-48-49

« Par ailleurs, conformément aux droits de la défense, nous vous rappelons que vous disposez du droit faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de vous taire tout au long de la procédure et notamment lors de cette audition à venir. »

La Commission déclare que ce dossier ci-dessus sera examiné par la Commission Départementale d'Appel du District Gard-Lozère le :

**Au siège du District Gard-Lozère de Football
LE JEUDI 30 JUILLET 2026 à 18H00**

Nous vous rappelons que la présente convocation est adressée en conformité avec les prescriptions des RG de la F.F.F.

Est convoqué :

❖ ES THEZIERS

Mr PONGE Athony Président lic 1465311534 ou son représentant

La secrétaire
P. SAINT-PIERRE



DISTRICT GARD LOZÈRE DE FOOTBALL

Siège social : 34 rue SÉGUIER - 30020 NÎMES CEDEX 1 – Tél. : 04 66 36 96 96 – Fax : 04 66 67 40 01
E-mail : secretariat@gard-lozere.fff.fr - Site internet: <http://gard-lozere.fff.fr>

Ouverture des bureaux : tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 17h – Le vendredi fermeture à 16h (fermé le samedi)
Siret : 775 913 734 000 23 – APE 9312 Z

